

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
1^{er} juin 2016
Français
Original : arabe

Assemblée générale
Soixante-dixième session
Point 37 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Soixante et onzième année

**Lettres identiques datées du 23 mai 2016, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par la Chargée d'affaires par intérim
de la Mission permanente du Liban auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un tableau récapitulatif des violations de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité commises par Israël au cours du mois d'avril 2016 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir communiquer le texte de la présente lettre aux membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil, au titre de la question relative à la situation au Moyen-Orient.

La Chargée d'affaires par intérim
(*Signé*) Caroline **Ziadé**



**Annexe aux lettres identiques datées du 23 mai 2016
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par la Chargée d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Violations de l'espace terrestre pendant le mois d'avril 2016

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
6 avril 2016	08 h 55	En face de la localité de Blida, près du point BP28, des soldats d'une patrouille de l'ennemi israélien se trouvant à bord de quatre véhicules ont lancé une bombe fumigène en face du point susmentionné, qui a atterri en Palestine occupée.
9 avril 2016	23 h 20 23 h 30	À l'intérieur des fermes de Chebaa occupées, des soldats de l'ennemi israélien ont tiré deux leurres thermiques au-dessus du poste dit du Radar.
10 avril 2016	23 h 15 23 h 25	Trois déflagrations ont été entendues à l'intérieur des fermes de Chebaa occupées.
16 avril 2016	02 h 42	Depuis la Palestine occupée, près du poste de l'ennemi israélien en face de la localité de Ramiya, deux véhicules légers de reconnaissance et d'appui ont été observés. Les passagers ont délibérément braqué des torches électriques sur 20 mètres en territoire libanais pendant sept minutes.
17 avril 2016	02 h 25	À l'intérieur des fermes de Chebaa occupées, des passagers à bord de véhicules légers de reconnaissance et d'appui de l'ennemi israélien qui se rendaient de leur position à Birket Richa à leur poste au nord de la caserne de Zariit ont braqué délibérément un projecteur sur 20 mètres en territoire libanais pendant douze minutes.
23 avril 2016	15 h 10	Un véhicule léger de reconnaissance et d'appui de l'ennemi israélien sur lequel étaient montées des caméras de surveillance a été observé dans le village occupé de Ghajar, en face d'une position de l'armée libanaise de Tallet el-Wazzani. Le véhicule a pointé sa caméra en direction du territoire libanais.
25 avril 2016	13 h 20	Depuis la Palestine occupée, au point TP36, en face de la localité d'Adeïssa, des soldats d'une patrouille de l'ennemi israélien à bord d'un véhicule léger de reconnaissance et d'appui et deux Jeeps de marque Defender ont été observés : 15 soldats en sont descendus, munis de cartes. Ils ont photographié le territoire libanais et braqué une mitrailleuse de 12.7 mm en direction du territoire libanais. Ils ont réintégré la Palestine occupée à 13 h 50.
26 avril 2016	10 h 00	Depuis la Palestine occupée, au poste de l'ennemi de Roueïssa, en face de la localité de Meïš el-Jabal, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'un véhicule de marque Raccoon Stalker ont braqué la caméra de surveillance montée sur le véhicule en direction du territoire libanais. Ils sont repartis en direction de la Palestine occupée le surlendemain à 10 h 20.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
27 avril 2016	09 h 00	En face de la localité de Meïs el-Jabal, 23 soldats de l'ennemi israélien accompagnés d'un chien ont traversé la barrière technique en face du point B64. Ils ont ratissé le secteur entre ce point et le point B65. Ils ont ensuite violé la Ligne bleue au point B64 sur une dizaine de mètres pendant cinq minutes, sous l'escorte d'un char Merkava stationné à l'intérieur du territoire occupé. Ils ont lancé à 11 h 10, en face du point B64, deux bombes fumigènes qui ont atterri entre la barrière technique et la Ligne bleue. Ils sont repartis au niveau du point B64 à 11 h 15.
	13 h 45	En face de la localité de Chebaa dans le secteur de Chahl, en face du point d'observation n° 2 du contingent indien de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, des soldats d'une patrouille pédestre de l'ennemi israélien ont cherché sans succès à enlever le berger Maher Hamdan, qui a fui avec son troupeau en direction de la localité de Chebaa.

Violations de l'espace maritime

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
6 avril 2016	12 h 08	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1 ^{er} octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises sur 500 mètres et y restant pendant vingt-deux minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
	12 h 10	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011), pénétrant dans les eaux territoriales libanaises sur 500 mètres et y restant pendant vingt minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
	12 h 50	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011), pénétrant dans les eaux territoriales libanaises sur 555 mètres et y restant pendant vingt minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
	12 h 50	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011), pénétrant dans les eaux territoriales libanaises sur 555 mètres et y restant pendant 1 h 15 mn, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
10 avril 2016	17 h 54	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011), pénétrant dans les eaux territoriales libanaises sur 129 mètres et y restant pendant deux minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
12 avril 2016	18 h 45	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011), pénétrant dans les eaux territoriales libanaises sur 185 mètres et y restant pendant une minute, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
15 avril 2016	03 h 53	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011), pénétrant dans les eaux territoriales libanaises sur 314 mètres et y restant pendant dix minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
	19 h 04	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011), pénétrant dans les eaux territoriales libanaises sur 370 mètres et y restant pendant quatre minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
16 avril 2016	19 h 13	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011), pénétrant dans les eaux territoriales libanaises sur 203 mètres et y restant pendant deux minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
17 avril 2016	03 h 33	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011), pénétrant dans les eaux territoriales libanaises sur 280 mètres et y restant pendant cinq minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
20 avril 2016	17 h 47	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011), pénétrant dans les eaux territoriales libanaises sur 150 mètres et y restant pendant deux minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
	22 h 00	Depuis le territoire palestinien occupé, des soldats de l'ennemi israélien cantonnés en face de Ras-Naqoura ont braqué un projecteur en direction des eaux territoriales libanaises pendant 30 secondes.
24 avril 2016	21 h 20 21 h 25	Depuis le territoire palestinien occupé, des soldats de l'ennemi israélien cantonnés en face de Ras-Naqoura ont braqué un projecteur en direction des eaux territoriales libanaises à deux reprises, pendant respectivement trente secondes et une minute.
25 avril 2016	18 h 12	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011), pénétrant dans les eaux territoriales libanaises sur 277 mètres et y restant pendant trois minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
	20 h 05 21 h 17	Depuis le territoire palestinien occupé, des soldats de l'ennemi israélien cantonnés en face de Ras-Naqoura ont braqué un projecteur en direction des eaux territoriales libanaises à quatre reprises, pendant respectivement une minute, trois minutes, quatre-vingt-dix secondes et une minute.
	20 h 14	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011), pénétrant dans les eaux territoriales libanaises sur 408 mètres et y restant pendant cinq minutes. Les soldats à bord de la vedette ont lancé deux engins explosifs dans les eaux territoriales libanaises, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
26 avril 2016	18 h 19	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011), pénétrant dans les eaux territoriales libanaises sur 174 mètres et y restant pendant une minute, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
27 avril 2016	19 h 18	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011), pénétrant dans les eaux territoriales libanaises sur 240 mètres et y restant pendant sept minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
28 avril 2016	18 h 15	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011), pénétrant dans les eaux territoriales libanaises sur 260 mètres et y restant pendant trois minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
29 avril 2016	18 h 17	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011), pénétrant dans les eaux territoriales libanaises sur 180 mètres et y restant pendant deux minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
30 avril 2016	02 h 25	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011), pénétrant dans les eaux territoriales libanaises sur 222 mètres et y restant pendant deux minutes, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.

Violations de l'espace aérien

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
1 ^{er} avril 2016	07 h 05	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé le Sud et Beyrouth et sa banlieue, avant de repartir à 15 h 20 au-dessus d'Alma el-Chaab.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
	12 h 30	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 14 heures au-dessus d'Alma el-Chaab.
	16 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Rmeich. Il a survolé le Sud, avant de repartir le lendemain à 7 h 15 au-dessus de Rmeich.
2 avril 2016	08 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 12 heures au-dessus d'Alma el-Chaab.
	11 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé le Sud, avant de repartir le lendemain à 5 heures au-dessus de Kfar Kila.
4 avril 2016	10 h 30	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 12 h 20 au-dessus d'Alma el-Chaab.
6 avril 2016	11 h 00	Quatre avions de reconnaissance de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 12 h 55 au large de Naqoura.
	15 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud et la Bekaa ouest, avant de repartir à 21 h 15 au-dessus de Rmeich.
7 avril 2016	11 h 00	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 12 h 45 au large de Naqoura.
	13 h 50	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Rayak, Baalbek, le Hermel et le Sud, avant de repartir à 23 h 50 au-dessus de Rmeich.
8 avril 2016	06 h 40	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé le Chouf, la Bekaa ouest, le Sud, Jbeil, Batroun, Rayak et Baalbek, avant de repartir à 13 h 30 au-dessus de Kfar Kila.
11 avril 2016	11 h 00	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Aïtaroun. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 12 h 30 au-dessus d'Alma el-Chaab.
	12 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 19 heures au-dessus de Rmeich.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
13 avril 2016	12 h 20	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Aïtaroun. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 14 h 25 au large de Naqoura.
	21 h 00	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Naqoura. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 22 h 20 au large de Naqoura.
	21 h 05	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 22 h 20 au large de Naqoura.
15 avril 2016	14 h 00	Un avion d'épandage agricole de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais. Il a survolé Adaïssé, Markaba et Houla, avant de repartir à 14 h 30 en direction du territoire occupé.
17 avril 2016	10 h 20	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Aïtaroun. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 12 heures au large de Naqoura.
19 avril 2016	12 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 18 h 40 au-dessus de Kfar Kila.
	13 h 56	Un avion de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais. Il a survolé le poste de Bayad d'est en ouest et violé la Ligne bleue près de Blida, puis il a survolé des oliveraies situées à Blida, avant de repartir à 13 h 57 au-dessus du point BP-29.
20 avril 2016	09 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Iqlim el-Kharroub et le Sud, avant de repartir à 13 h 35 au-dessus de Kfar Kila.
	22 h 35	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé le Sud et la Bekaa ouest, avant de repartir le lendemain à 5 h 35 au-dessus d'Alma el-Chaab.
21 avril 2016	11 h 55	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 23 h 55 au-dessus de Naqoura.
	12 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus des fermes de Chebaa occupées. Il a survolé Rayak et Baalbek, avant de repartir à 17 h 5 au-dessus de Rmeich.
	22 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé le Chouf et Iqlim el-Kharroub, avant de repartir le lendemain à 1 heure au-dessus d'Alma el-Chaab.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
22 avril 2016	06 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak et Baalbek, avant de repartir à 18 heures au-dessus de Kfar Kila.
	10 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 18 h 30 au-dessus d'Alma el-Chaab.
23 avril 2016	06 h 35	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak et Baalbek, avant de repartir à 20 h 45 au-dessus de Kfar Kila.
24 avril 2016	10 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 17 h 10 au-dessus de Naqoura.
25 avril 2016	06 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Beyrouth, Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 19 h 40 au-dessus de Naqoura.
	12 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Rmeich. Il a survolé Zahlé et la Bekaa ouest, avant de repartir à 14 h 10 au-dessus de Kfar Kila.
	12 h 35	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Yaroun. Il a survolé Jbeil, le Kesrouan et le Metn, avant de repartir à 14 h 35 au-dessus d'Alma el-Chaab.
26 avril 2016	06 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Sud, avant de repartir à 21 heures au-dessus d'Alma el-Chaab.
	12 h 00	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont volé vers le nord jusqu'à Beyrouth, avant de repartir à 12 h 15 au-dessus de Rmeich.
28 avril 2016	09 h 05	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus des fermes de Chebaa occupées. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Nord, avant de repartir à 15 h 20 au-dessus de Kfar Kila.
	11 h 00	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Rmeich. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 12 h 55 au large de Naqoura.
29 avril 2016	10 h 25	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus des fermes de Chebaa occupées. Il a survolé la Bekaa ouest et le Sud, avant de repartir à 15 h 5 au-dessus de Naqoura.
